

Réf: Dossier 269797

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE PETITE MERVEILLE SARL » en abrégé « S.P.M.S »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE A
L'OPPOSE DE LA PHARMACIE 8ème TRANCHE AU 2ème
ETAGE LOT : 02 ILOT : 01, Lot 02, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE PETITE MERVEILLE SARL
» en abrégé « S.P.M.S »

Objet : - COMMERCE GENERAL;
- VENTE D'HABITS;
- VENTE DE JOUER POUR ENFANTS;
- VENE D'ARTICLE DE BEBE;
- DIVERS;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE A
L'OPPOSE DE LA PHARMACIE 8ème TRANCHE AU 2ème
ETAGE LOT : 02 ILOT : 01, Lot 02, Ilot 01

Dirigeant(s) M MAHDI SAAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02753 du 19/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

